



SF 11 MA 032
Septembre 2011

N'exécutez pas Troy Anthony Davis !

Aux membres du Comité des grâces de l'Etat de Géorgie

Nous reconnaissons la gravité du crime pour lequel Troy Davis a été condamné à mort. Cependant des doutes sur la culpabilité de Troy Davis demeurent. Sept des neuf personnes ayant témoigné lors de son procès sont revenues sur leur déclaration et aucune preuve matérielle n'établit de lien entre Troy Davis et le meurtre qui lui est reproché. Troy Davis a toujours clamé son innocence. En juillet 2007, les membres de votre Comité ont déclaré que l'exécution de Troy Davis ne pourrait être confirmée sans qu'ils ne soient absolument convaincus qu'aucun doute ne persiste sur sa culpabilité.

Nous vous demandons donc instamment d'accorder votre clémence, de commuer la peine de Troy Davis et d'éviter ainsi une erreur irréversible.

	Nom - Prénom	Ville / Pays	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

State Board of Pardons and Paroles
2 Martin Luther King, Jr. Drive, SE
Suite 458, Balcony Level, East Tower
Atlanta, Georgia 30334-4909, USA